



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

praticiens hospitaliers

Question écrite n° 100964

## Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conditions du projet de réforme du statut des praticiens hospitaliers. En effet, leurs organisations professionnelles contestent principalement les mesures d'affectation locale des médecins par les seules directions administratives des établissements hospitaliers. Elles considèrent qu'une telle mesure remet en cause l'indépendance professionnelle des médecins, leur capacité à organiser des soins de qualité et détournerait encore ces rares professionnels d'une carrière hospitalière. Elles attendent également une juste représentation de leur profession au sein du conseil d'administration du centre national de gestion et s'inquiètent des menaces que ce projet de réforme fait peser sur la pérennité de leur système de retraite. Aussi il lui demande de lui indiquer quelles mesures il compte prendre afin de répondre à leurs inquiétudes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Aubron](#)

**Circonscription :** Moselle (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100964

**Rubrique :** Fonction publique hospitalière

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 2006, page 7741